



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#).

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAPA MAGRI

Métiers de l'agriculture - productions animales / végétales, dont horticulture

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n'est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

<https://capamagri.fr/referentiel>

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAPA MAGRI permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Métiers de l'agriculture - productions animales / végétales, dont horticulture . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le référentiel Métiers de l'agriculture comporte plusieurs supports de production. Les capacités professionnelles et les situations d'évaluation dépendent des supports préparés par le centre. La version 2024 et les textes récents de certification sont à distinguer des anciennes fiches RNCP. Les productions animales, végétales et horticoles ne constituent pas un parcours identique. [Consulter la source](#) .

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

- CAPa métiers de l'agriculture

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAPA - Métiers de l'agriculture

Objectifs et contexte de la certification Les surfaces agricoles ne cessent de décroître, et cela se traduit par une nette diminution du nombre des petites exploitations familiales au profit d'exploitations moyennes et grandes, majoritairement gérées en sociétés (Groupement agricole d'exploitation en commun - GAEC, Exploitation agricole à responsabilité limitée - EARL, société à responsabilité limitée - SARL...). L'âge moyen de la population active agricole française augmente, la profession s'est féminisée et le niveau de formation initiale s'est élevé. La part de la main-d'œuvre familiale se réduit au profit d'un recours croissant à des emplois salariés notamment au travers de structures de type Groupement d'employeurs, et de délégation à un prestataire (entreprise de travaux agricoles - ETA et Coopérative d'utilisation des matériels agricoles - CUMA ...) dont l'importance varie suivant les productions. La part des exploitations ayant recours à une main-d'œuvre permanente non familiale a doublé en vingt ans. L'emploi de salariés saisonniers, en particulier d'ouvriers agricoles est très répandu, quelle que soit la taille de l'exploitation, mais le volume de travail, important en période de forte activité (récolte, vendange ...), est plus limité. Les filières employant de la main-d'œuvre permanente sont la viticulture, les grandes cultures, l'horticulture et l'arboriculture. Les départements les plus employeurs de main-d'œuvre agricole se situent dans le sud est, l'ouest et le nord de la France. Aujourd'hui, les acteurs du monde agricole sont interpellés par la société et les consommateurs quant aux impacts économiques, sociaux et environnementaux générés par leurs activités. Cela entraîne une évolution des raisonnements, des techniques et des systèmes de production, avec la prise en compte de l'agro-écologie et du développement durable comme un levier. Les pratiques font désormais un recours et un usage différents des engrais, des produits phytopharmaceutiques et de certaines techniques culturales, facteurs d'érosion des sols, d'altération de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages. Pour développer des systèmes à la fois productifs, compétitifs, économes en

ressources et respectueux de l'environnement, de nombreux agriculteurs (avec leurs salariés) et groupes d'agriculteurs innovent. On voit apparaître la recherche d'une plus grande diversification et d'une augmentation de l'autonomie de l'exploitation, afin de tendre vers la double performance économique et environnementale. Le CAPa peut être obtenu par la voie des examens par évaluations certificatives en cours de formation / épreuves ponctuelles terminales (ECCF/EPT) ou par la voie des unités capitalisables (UC). Chacune de ces voies fait l'objet de modalités d'évaluation spécifiques décrites dans le référentiel du diplôme. La fiche descriptive d'activités du référentiel de certification témoigne de la diversité des systèmes de production à l'intérieur des secteurs de la production animale et végétale. Le référentiel de certification intègre cette diversité. Il est décliné en plusieurs versions, correspondant à ces secteurs de production. Pour le secteur de la production animale, il présente trois déclinaisons : - Ruminants / Équins - Porcs / aviculture - Canins félins (uniquement pour le référentiel du CAPa métiers de l'agriculture en Unités Capitalisables (UC) et donc pour les voies de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue) Pour le secteur de la production végétale, il présente deux déclinaisons : - Arboriculture / Horticulture / Viticulture - Grandes cultures. Afin de garantir une certaine polycompétence chez les diplômés, la certification du CAPa métiers de l'agriculture prend en compte 2 systèmes de production ou activités. Tous les candidats devront valider obligatoirement des capacités professionnelles relevant de deux supports différents : parmi les 4 blocs liés au domaine professionnel, les 3 premiers concerneront un 1° support de production, et le 4° un second support de production.

Activités visées Activités communes Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements Communication en situation professionnelle Activités spécifiques Horticulture - Mise en place et entretien des cultures - Production de plants, de fruits et de légumes Arboriculture - Travaux liés aux productions arboricoles - Opérations de récolte et post-récolte des fruits Viticulture Travaux de conduite de la vigne Grandes cultures - Travaux liés à la conduite des productions végétales - Opérations de récolte Productions animales (Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, volailles) - Alimentation des animaux - Surveillance et soins aux animaux Productions animales (Canins-félins) (uniquement pour la modalité des examens par Unités Capitalisables) - Alimentation des chiens ou des chats - Surveillance et soins aux chiens ou aux chats - Interactions avec les chiens ou les chats

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP40523BC01 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP40523BC02 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP40523BC03 - Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP40523BC04 - Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage (Supports Ruminants / équins et Porcs ou aviculture)

- Réaliser des travaux et la surveillance liée à l'alimentation
- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve orale d'explicitation de pratiques professionnelles

RNCP40523BC05 - Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage (Support Ruminants / équins)

- Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage
- Mettre en œuvre le pâturage

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve de pratique explicitée

RNCP40523BC06 - Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage (Support Porcs ou aviculture)

- Alimenter les animaux
- Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve de pratique explicitée

RNCP40523BC07 - Réaliser des travaux sur les végétaux (Support Arboriculture - horticulture - viticulture)

- Réaliser des observations et interventions sur le végétal
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve orale d'explicitation de pratiques professionnelles

RNCP40523BC08 - Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (Support Arboriculture - horticulture - viticulture)

- Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
- Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve de pratique explicitée

RNCP40523BC09 - Réaliser des travaux mécanisés de cultures (Support Grandes cultures)

- Réaliser des observations et interventions sur le végétal
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve orale d'explicitation de pratiques professionnelles

RNCP40523BC10 - Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols (Support Grandes cultures)

- Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques
- Utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve de pratique explicitée

RNCP40523BC11 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments (tous supports sauf Canin-félin)

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve de pratique explicitée

RNCP40523BC12 - Réaliser des travaux quotidiens d'alimentation et de suivi des chiens ou des chats (support Canins félins - UC uniquement)

- Réaliser des travaux d'alimentation des chiens ou des chats
- Réaliser le suivi et les soins courants des chiens ou des chats

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle

RNCP40523BC13 - Stimuler le développement comportemental des chiens ou des chats (support Canin félin - UC uniquement)

- Assurer une primo-éducation de chiots ou de chatons jusqu'à leur cession
- Mettre en œuvre des actions de socialisation et d'expression des comportements spécifiques des adultes

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle

RNCP40523BC14 - Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des installations et de leurs équipements (Support Canin félin - UC uniquement)

- Réaliser des travaux de nettoyage et de désinfection des locaux et des équipements
- Effectuer des travaux simples d'entretien des extérieurs et de réparation

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle

RNCP40523BC15 - Mettre en œuvre les opérations techniques relatives à la conduite d'une activité de production, en toute sécurité dans un contexte de transition agro-écologique et le cas échéant dans le respect du bien être animal

- La certification du CAPa métiers de l'agriculture doit prendre en compte 2 systèmes de production ou activités.
- La capacité C7 concerne le deuxième support. Pour le choix des supports de production pouvant être mobilisés, se référer au référentiel du diplôme (pages 22, 23 et 44).
- Supports liés aux productions animales :
- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux
- Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation / Effectuer le suivi des animaux

- Supports liés aux productions végétales :
- Réaliser des observations et interventions sur le végétal
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Autres productions ou activités pouvant aussi servir de support :
- Aquaculture
- Pastoralisme
- Entretien des espaces
- Valorisation et vente de produits horticoles
- Valorisation du cheval
- Transformation et vente de produits animaux
- Valorisation et vente des produits de l'entreprise (uniquement pour les examens par UC)
- Travaux de cave
- Valorisation de chiens ou de chats en vue d'une exposition ou d'un concours (uniquement pour référentiel en UC et le support canins-félins)
- Initiation de jeunes chiens à des activités de loisirs et d'utilité (uniquement pour référentiel en UC et le support canins-félins)

Évaluation indiquée par la fiche : Évaluation en situation professionnelle ou épreuve de pratique explicitée

Source des activités et blocs : [CAPA - Métiers de l'agriculture — France compétences](#) . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le CAP agricole associe un référentiel professionnel, un référentiel de certification et un référentiel de formation. Le parcours par examen et le parcours par unités capitalisables disposent de documents distincts. Les modules MG, MP et le module d'initiative professionnelle décrivent la formation ; ils ne correspondent pas chacun à une épreuve écrite nationale.

Pour le parcours par examen, les règles générales E1, E2 et E3 ont été actualisées par la note DGER/SDPFE/2025-605 , applicable à la session 2026 et aux suivantes. Elle doit être lue avec les capacités professionnelles et le règlement propre à la spécialité. Les fiches d'accompagnement anciennes restent des aides pédagogiques, sans remplacer les textes récents.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Le certificat d'aptitude professionnel agricole est un diplôme organisé et délivré soit par épreuves ponctuelles terminales (EPT) / évaluations certificatives en cours de formation (ECCF), soit en unités capitalisables (UC) spécifiques à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats libres.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

- Référentiel du CAPa "Métiers de l'agriculture" - Sept. 2024 (PDF, 2 Mo) — PDF, 85 pages · Source officielle .
- Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole de la spécialité "métiers de l'agriculture" (PDF, 56 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .
- Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole de la spécialité "métiers de l'agriculture" (PDF, 179 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .
- MP1 - Insertion du salarié dans l'entreprise (PDF, 38 Ko) - Février 2015 — PDF, 4 pages · Source officielle .
- MP2 - Maintenance des matériels, installations et bâtiments (PDF, 58 Ko) - Février 2015 — PDF, 7 pages · Source officielle .
- MP31 - MIP "Porcs ou Aviculture" (PDF, 68 Ko) - Février 2015 — PDF, 5 pages · Source officielle .
- MP32 - MIP "Ruminants"(bovins et/ou ovins et/ou caprins – lait et/ou viande) (PDF, 64 Ko) - Mars 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- MP33 - MIP "Arboriculture" (PDF, 55 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 5 pages · Source officielle .
- MP34 - MIP "Grandes cultures" (PDF, 95 Ko) - Février 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- MP35 - MIP "Horticulture" (productions florales, productions légumières/maraîchage, pépinière d'ornement et fruitière) (PDF, 76 Ko) - Février 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- MP36 - MIP "Viticulture" (PDF, 88 Ko) - Février 2015 — PDF, 5 pages · Source officielle .
- MIP "Aquaculture" (PDF, 49 Ko) - Février 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- Tableau des supports du MP3 et MIP (PDF, 53 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 1 page · Source officielle .
- Transformation des options du CAPA PAUM, PH, VV par la spécialité unique MA - Rentrée scolaire 2015 (PDF, 106 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 4 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve ponctuelle terminale E4.1 du CAP agricole "métiers de l'agriculture" (PDF, 272 Ko) - Avril 2018 — PDF, 24 pages · Source officielle .
- Référentiel du CAPa "Métiers de l'agriculture" en unités capitalisables - Sept. 2024 (PDF, 486 Ko) — PDF, 38 pages · Source officielle .
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAPA - Métiers de l'agriculture — PDF, 85 pages · Source officielle .

Textes récents d'évaluation

- CAP agricole — Épreuves générales E1, E2, E3 — DGER/SDPFE/2025-605 — PDF, 23 pages · Source officielle .

Enseignements généraux agricoles et accompagnement

- MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale (PDF, 231 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 16 pages · Source officielle .
- MG2 : Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (PDF, 180 Ko) - Octobre 2017 — PDF, 8 pages · Source officielle .

- MG3 : Interagir avec son environnement social (PDF, 151 Ko) - Février 2015 — PDF, 8 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve E1.1 (PDF, 433 Ko) - 2017 — PDF, 28 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve E3 (PDF, 634 Ko) - 2017 — PDF, 17 pages · Source officielle .
- Mémento pour la mise en oeuvre du CAP agricole rénové (PDF, 1,3 Mo) — PDF, 27 pages · Source officielle .

Documents complémentaires et aides officielles

- Document d'accompagnement thématique : Utilisation de la calculatrice dans la classe de mathématiques (PDF, 32 Ko) - Octobre 2022 — PDF, 2 pages · Source officielle .
- Recueil de fiches compétences au référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole " métiers de l'agriculture " (PDF, 518 Ko) - Juin 2016 — PDF, 46 pages · Source officielle .
- Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences (PDF, 244 Ko) — PDF, 21 pages · Source officielle .
- Document complémentaire du référentiel de diplôme du CAP agricole par unités capitalisables " métiers de l'agriculture " (PDF, 776 Ko) - Octobre 2015 — PDF, 86 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAPA MAGRI

- Identifier le bon cadre. Note l'intitulé du diplôme, l'option, la session et ton statut de candidat.
- Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.
- Lire les modalités d'évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d'explicitation, écrit, pratique ou situation d'évaluation en centre.
- Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.
- Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Lectures complémentaires

- CAP Métiers de l'Agriculture (CAPa) : Programme, Épreuves et Débouchés Complets
- CAP Agriculture en Alternance : Tout Savoir sur l'Apprentissage et la Rémunération
- Trouver son stage
- Trouver son alternance

Sources officielles et suivi des versions

- Texte et précisions propres à cette formation
- Page de référence — CAPA MAGRI
- Page de référence — CAPA MAGRI
- CAPA - Métiers de l'agriculture — fiche RNCP
- Arrêté du 16 juillet 2019

- arrêté du 2 mai 2019
- Arrêté du 19 février 2025
- Arrêté du 2 mai 2024
- arrêté du 10 juin 2015
- Note de service DGER/SDPFE/2017-35
- Note de service DGER/SDPFE/2016-684
- Note de service DGER/SDPFE/2025-605
- Cadre commun du CAP agricole et textes récents

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l'autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAPA MAGRI ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le parcours peut relever de l'examen ou des unités capitalisables. Lis la rubrique correspondant à la modalité préparée par ton établissement et les notes de service en vigueur.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l'autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l'option, l'année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d'un fichier et d'entrée en application d'un règlement sont différentes.



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

[FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.](#)

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.